

Financements

Les collectivités locales peuvent soutenir financièrement des projets scolaires en partenariat avec les établissements d'enseignement. Ces projets doivent contribuer à revaloriser l'image que les jeunes ont d'eux-mêmes. Ces projets doivent prioritairement être ouverts aux jeunes défavorisés.

Avec la décentralisation, l'Etat délègue plusieurs responsabilités aux municipalités sans pourtant fournir les moyens nécessaires d'action.

France

La flexibilisation du marché du travail génère le démontage du code de travail et de protections sociales. Dans la précarité il est impossible de concevoir un projet de vie.

Il y a plus de difficultés chez les jeunes d'origine étrangère. Ils sont marginalisés socialement et culturellement défavorisés. Leur situation d'échec génère une amertume vis-à-vis de la société et des parents.

Brésil

85% des jeunes brésiliens ne participent à aucune activité collective ou en groupe.

Pour la plupart des jeunes brésiliens le travail représente plutôt une nécessité qu'une réalisation personnelle.

Les sujets les plus inquiétants pour les jeunes brésiliens sont la violence, le chômage, les drogues et l'éducation.

Les sujets les plus intéressants pour les jeunes brésiliens sont progressivement l'éducation, l'emploi, la culture et le sport.

Les statistiques françaises servent à indiquer une vraie tendance. Le chômage observé chez les jeunes est supérieur à la moyenne de la population.

Il existe très peu de moyens de financement étatiques ou communautaires pour les projets internationaux de jeunesse en direction de l'Amérique latine.

Le financement est fait presque entièrement par les collectivités locales partenaires.

Le financement de l'Etat ne doit pas restreindre l'action des municipalités impliquées dans la coopération.

La difficulté de financement par l'Etat exige une volonté politique forte des collectivités locales et ses partenaires. Cette volonté passe par l'approbation des assemblées locales. Ces dernières assoient la légitimité des politiques d'échanges internationaux de jeunes.

Atelier n° 5 : Jeunesse et l'accès à l'éducation

La mise en œuvre des politiques étatiques de jeunesse passe par le partenariat des divers niveaux de pouvoirs publics et de la société civile.

La mise en œuvre d'une véritable démocratie participative au niveau des jeunes permet la démystification de la politique et de l'exercice de la démocratie.

Les jeunes doivent être les acteurs à part entière du projet et tout les processus doivent être participatifs depuis le début.

Les projets de coopération permettent d'offrir aux jeunes des formations alternatives qui ne sont pas nécessairement sanctionnées par un diplôme.

La société civile participe largement à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets jeunesse internationaux

Il est nécessaire d'accompagner les familles défavorisées pour qu'elles soient entendues par les pouvoirs publics locaux.

Partenariat

Les parents doivent être impliqués activement dans l'avenir de leurs enfants notamment dans la construction des projets de solidarité auxquels ils participent.

Il faut encourager les familles à devenir les acteurs de leur développement sans dépendre exclusivement des pouvoirs publics.

Les projets doivent s'appuyer sur les structures déjà existantes : établissements scolaires, associations, représentations diplomatiques, etc.

Etablissement d'un service civil obligatoire afin de donner aux jeunes les connaissances de base de la citoyenneté.

Il faut une préparation adéquate des jeunes avant leur départ à l'étranger

Formation

Il est nécessaire d'impulser la transversalité entre les services d'une même collectivité afin de développer la réalisation de projets jeunesse.

Les projets internationaux de jeunesse dépassent le cadre de la coopération décentralisée car ils touchent des domaines variés.

Les projets doivent tendre à l'autonomie des bénéficiaires.

Trois types de coopérations : 1) Sans interventions gouvernementales, initiative de la société civile avec des objectifs communs. 2) Articulées institutionnellement, mieux structurées. 3) Initiatives des gouvernements locaux, recherche de solutions alternatives et investissements en politique publique.

Les projets internationaux de jeunesse se traduisent de 4 principales façons : échanges thématiques sur des périodes courtes, chantiers de jeunes (départ à l'étranger pour la réalisation d'un projet de solidarité), dispositifs de soutien aux projets individuels ou collectifs, sensibilisation des jeunes aux cultures étrangères.

Cadres

L'école doit s'adapter aux réalités.

Les jeunes doivent être sensibilisés à la chose publique et impliqués dans la vie publique locale.

L'instabilité politique freine la continuité des projets de coopération.

Les jeunes doivent être regardés comme un sujet de droit.

Il est important que les jeunes connaissent la réalité du pays d'origine de leurs parents pour une valorisation des cultures différentes.

Les jeunes ne doivent pas être considérés dans leur globalité : leur pluralité doit être prise en compte. Il n'existe pas une jeunesse, mais des jeunesses.

Les coopérations ne priorisent pas systématiquement le domaine de la jeunesse.